



Institute for Justice & Democracy in Haiti
Bureau des Avocats Internationaux

Contact:

Mario Joseph, Av., *Bureau des Avocats Internationaux*, (en Haïti), mario@ijdh.org, +509-3701-9878 (français, créole, anglais)

Maria-Elena Kolovos, *Bureau des Avocats Internationaux* (en Haïti), mariaelena@ijdh.org, +509-4688-9968 (anglais)

Des groupes pour la défense des droits de la femme et des victimes du choléra s'unissent dans le combat contre l'impunité de l'ONU en Haïti

À l'occasion de la journée internationale de la femme 2012, des groupes de défense des droits humains condamnent le choléra et les violences sexuelles perpétrées par la MINUSTAH.

Lundi 5 Mars 2012, Port-au-Prince - En commémoration de la journée internationale de la femme 2012, ayant lieu le 8 mars, des groupes de défense des droits humains se joindront aux victimes du choléra dans une manifestation pacifique avec le slogan "Hommes et Femmes ensemble, demandent justice et réparation pour les victimes du choléra et des viols commis par la MINUSTAH." Avec le soutien du Bureau des Avocats Internationaux (BAI), du réseau femmes BAI, du collectif demandant réparation pour les victimes du choléra, du Mouvement pour la Liberté et l'Égalité des Haïtiens dans la fraternité (MOLEGAF), et *Batay Ouvriye*, les manifestants protesteront de manière pacifique contre le choléra et les violences sexuelles que les Nations Unies et sa mission de maintien de la paix, la MINUSTAH, ont infligés aux haïtiens. La manifestation débutera à Fort National à 10h du matin.

"Malgré son mandat de 'protection,' la militarisation d'Haïti par les Nations Unies a porté préjudice aux femmes. Les soldats de la MINUSTAH se sont eux-mêmes rendus coupables de violences sexuelles et l'épidémie mortelle de choléra causée par les Nations Unies a détruit de nombreuses familles. Les femmes, souvent pilier de la famille, ont été les plus vulnérables face à ces atteintes. Elles continuent de souffrir alors que les manquements de l'ONU restent impunis," ajoute Rose Getchine Lima, la coordinatrice du réseau femmes BAI.

La journée internationale de la femme honore le combat des femmes et leurs accomplissements pour l'égalité des sexes et la justice. Les manifestants dénoncent le fait que les opérations de la MINUSTAH en Haïti ont desservi ce combat.

Le mécontentement grandira tant que le refus des Nations Unies de rendre justice aux Haïtiens victime de leur mission persiste. Depuis l'arrivée de la mission en 2004, des rapports indépendants, et les Nations Unies elles-mêmes, ont documenté une myriade de violations des droits humains commis par la MINUSTAH. Ces violations incluent l'exploitation sexuelle de femmes et de mineurs allant jusqu'au viol collectif dans certains cas.

En 2010, les troupes de la MINUSTAH ont introduit une souche étrangère et virulente de choléra dans le réseau fluvial le plus important du pays à cause de négligences en matière d'évacuation des déchets humains. Jusqu'à présent l'épidémie de choléra a causé plus de 7000 décès et infecté plus de 500 000 haïtiens.

"Les Nations Unies se prononcent en faveur de 'l'avancement de la condition des femmes.' Pourtant elles refusent de reconnaître leur responsabilité quant aux viols de femmes et d'enfants haïtiens et quant à l'épidémie de choléra qui a tué plus de 7000 haïtiens. Les Nations Unies



Institute for Justice & Democracy in Haiti
Bureau des Avocats Internationaux

doivent agir ou les viols et le choléra continueront de décimer le peuple Haïtien," dit Mario Joseph, Avocat et directeur du Bureau des Avocats Internationaux (BAI). Le BAI représente plus de 5000 victimes du choléra ayant porté plainte contre l'ONU et demandant que l'ONU investisse dans des infrastructures sanitaires et en eau potable adaptées, indemnise les victimes individuellement, et présente des excuses publiques.